



**FORMULE  
D'INSCRIPTION**

Nom du candidat ou de la candidate \_\_\_\_\_

Adresse du candidat ou de la candidate \_\_\_\_\_

N° de membre \_\_\_\_\_

Années d'ancienneté \_\_\_\_\_

Élément actuel \_\_\_\_\_

Section locale actuelle \_\_\_\_\_

VEUILLEZ FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LA FAÇON  
DONT LE MEMBRE A RENDU UN SERVICE DE LA PLUS GRANDE DISTINCTION ET  
D'EXCELLENCE REMARQUABLE DANS UN DOMAINE PARTICULIER, ET QUI A ÉTÉ  
DANS L'INTÉRÊT DE L'AFPC OU DE SES MEMBRES.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom de la personne qui propose la candidature

\_\_\_\_\_  
Poste syndical

\_\_\_\_\_  
Date



## DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

**L**e Conseil national d'administration de l'AFPC a établi des critères qui régissent l'attribution de prix d'excellence au sein de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Inhérent aux critères établis se trouve le désir de mettre au point une méthode acceptable pour reconnaître les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada qui ont rendu un service de la plus grande distinction et d'excellence remarquable dans un domaine particulier, dans l'intérêt de l'AFPC ou de ses membres.

### **Les critères suivants ont été établis :**

*Le prix d'excellence ne sera accordé qu'à un membre en règle de l'AFPC depuis cinq ans ou plus.*

*Les candidatures doivent être proposées par écrit, sur un formulaire d'inscription approuvé sur lequel apparaissent tous les renseignements pertinents (voir au verso).*

*Les candidatures au prix d'excellence peuvent être proposées par une section locale, un Élément, ou un membre du Conseil national d'administration.*

*Le Comité des récompenses et des titres honorifiques examinera toutes les demandes et présentera la candidature ainsi que sa recommandation à la réunion suivante du Conseil national d'administration.*

